



LES + DE LA FORMATION À MEYMAC

- Un environnement naturel propice à la formation.
- Des études de cas concrets
- De nombreux partenariats avec les acteurs locaux.
- Des pratiques pédagogiques diversifiées et de terrain
- Deux semaines de tournées forestières
- Notre centre est habilité pour la formation et l'évaluation au permis tronçonneuse européen (ECC) – devis sur demande.

Restauration et hébergement : possibilité d'accès au restaurant scolaire, chambre à l'Ecole Forestière de Meymac ou hébergement extérieur. Nous contacter pour obtenir une liste des offres d'hébergement.

Notre formation vous intéresse ?

Contactez-nous au 05.55.46.02.00 pour un entretien préalable obligatoire avant inscription ou connectez-vous à notre site internet.



CFPPA-OFA
DE HAUTE-CORREZE

CFPPA-OFA de Haute-Corrèze
Site de Meymac

Rue de l'Ecole Forestière

19250 MEYMAC

05.55.46.02.00

cfppa.meymac@educagri.fr

WWW.EPL-HAUTE-CORREZE.FR



CFPPA-OFA
DE HAUTE-CORREZE

MEYMAC
NEUVIC

BTSA

Gestion Forestière en alternance

Formation certifiante de Niveau 5 - RNCP38352

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, 30 novembre 2023



Si vous êtes titulaire d'au moins un diplôme de niveau 4, vous pouvez intégrer le BTS Gestion Forestière en alternance. Cette formation professionnelle est au service des entreprises et des organismes qui ont pour mission la gestion durable des forêts publiques et privées, la mobilisation des bois et le conseil aux propriétaires forestiers. Les travaux menés lors de cette formation peuvent répondre à des commandes de partenaires du territoire (Centre National de la Propriété Forestière, Coopératives, Office National des Forêts, Cabinets d'Experts Forestiers, Conservatoire des Espaces Naturels...) permettant ainsi de développer un haut niveau de professionnalisation. Cette formation a pour objectif de former des techniciens ou gestionnaires forestiers.

Au terme de la formation, l'apprenant.e doit être capable de :

- Réaliser des diagnostics au sein d'un écosystème forestier.
- Elaborer un projet forestier.
- Valoriser la ressource.
- Gérer des chantiers.
- Accompagner des acteurs d'un projet forestier.

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Région
**Nouvelle-
Aquitaine**

EPL
DE HAUTE-CORREZE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL
D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION
PROFESSIONNELLE AGRICOLE

L'APPRENTISSAGE
Nouvelle-Aquitaine

réana

Descriptif du centre
et chiffres clés de la
formation :





CONTENU DE LA FORMATION

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui,
- Construire son projet personnel et professionnel,
- Communiquer dans des situations et des contextes variés,
- Gérer des chantiers forestiers,
- Elaborer un document de gestion durable,
- Valoriser la ressource,
- Accompagner les acteurs d'un projet forestier.



MODALITÉS DE FORMATION

Formation professionnelle continue

En alternance - 63 % en entreprise et mise en situation professionnelle / 37 % en centre

Durée

3640 heures dont 2280 en milieu professionnel

Méthodes mobilisées

Cours théoriques illustrés en salle,
Mises en situation professionnelle en atelier et sur le terrain,
Sorties pédagogiques,
Développement de l'autonomie de l'apprenant,
Pédagogie de projets basée sur des commandes professionnelles passées par nos divers partenaires, et menés en pluridisciplinarité par les formateurs.

Suivi personnalisé dans la conception du projet professionnel.

Suivi individuel durant la période en entreprise, pour la préparation aux épreuves conditionnant la délivrance du diplôme.

Validation

La délivrance du diplôme du BTS GF est conditionnée par 2 types d'évaluations :

- des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) : 5 ECCF peuvent être mises en œuvre et évaluées par les formateurs, au cours des 2 années de formation. La moyenne des 5 ECCF représente 50% de la note finale du diplôme.
- des évaluations ponctuelles terminales (EPT), en fin de formation : 3 EPT, une du tronc commun et 2 du domaine professionnel.

L'obtention du diplôme est validée si la note finale du diplôme est supérieure à 10. Une moyenne inférieure à 10/20 à l'ensemble des Epreuves professionnelles (E4 à E8) ou une note inférieure à 6/20 à l'une des épreuves professionnelles est éliminatoire.

CONDITIONS D'ACCÈS

Public/profil : toute personne disposant de bonnes aptitudes physiques ; permis de conduire souhaité.

Personnes en situation de handicap : nous contacter pour une évaluation personnalisée de l'accessibilité du site et de cette formation. [Référént handicap : marc.detrax@educagri.fr](mailto:marc.detrax@educagri.fr)

Prérequis : Être titulaire d'un diplôme de niveau 4.

Aucun prérequis technique n'est obligatoire, les enseignements visent à homogénéiser le niveau des apprenants.

CONDITIONS TARIFAIRES

Tarif de référence : 8150 € par an

Coût pour le bénéficiaire : 0 € pour les personnes éligibles aux contrats d'alternance ou de professionnalisation.

Frais pédagogiques spécifiques : équipement de protection individuelle (à la charge de l'employeur pour les apprenants en contrat d'alternance).

Aides financières (sous conditions) : Selon statut et situation du demandeur, nous contacter pour plus d'informations.

Rémunération : Selon statut et âge du demandeur. Nous contacter pour plus d'informations.

POUR INTÉGRER CETTE FORMATION

Date d'entrée en formation : septembre (en centre).

Période de réception des dossiers de candidature : toute l'année.

APRÈS LA FORMATION

Accès aux métiers de :

- Technicien.ne de mobilisation du bois
- Technicien.ne d'études de recherche
- Gestionnaire d'un massif forestier
- Technicien.ne ONF

Formations complémentaires :

- Licence professionnelle aménagement arboré et forestier
- Licence professionnelle métiers des ressources naturelles et de la forêt
- Classes préparatoires post BTSA/DUT
- CS arboriste élagueur
- Brevet Professionnel : Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de sylviculture
- BTSA Technico-commercial produits de la filière forêt/bois
- Formations courtes professionnalisantes

En savoir plus :

